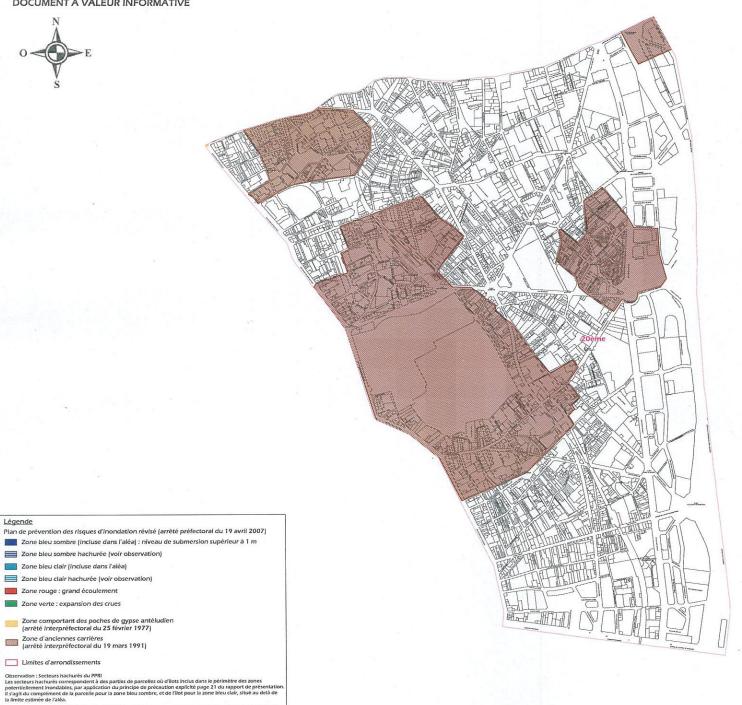
DOCUMENT A VALEUR INFORMATIVE







Définition de l'îlot = Parcellaire APUR 2000

Limites d'arrondissements Observation : Secteurs hachurés du PPRI

Zone d'anciennes carrières (arrêté interpréfectoral du 19 mars 1991)

Zone bleu sombre hachurée (voir observation) Zone bleu clair (incluse dans l'aléa) Zone bleu clair hachurée (voir observation) Zone rouge : grand écoulement Zone verte: expansion des crues

Zone comportant des poches de gypse antéludien (arrêté interpréfectoral du 25 février 1977)

Lėgende